

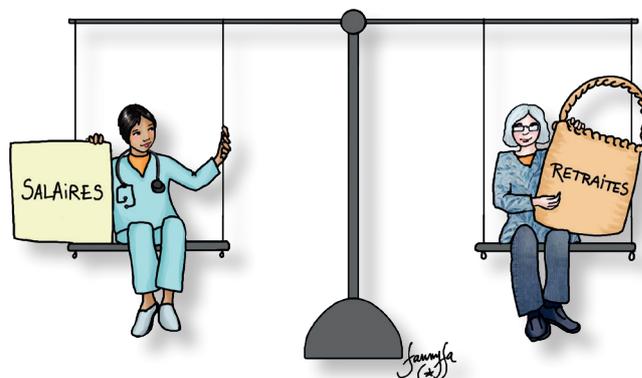
8 MARS 2021

JOURNÉE DE LUTTE DES DROITS DES FEMMES

Les pensions des femmes sont en moyenne inférieures de plus de 39 % à celles des hommes

Les raisons de cet écart de pension entre les femmes et les hommes sont multiples :

- ➔ **Des rémunération plus faibles que celles des hommes aussi bien dans le Public que dans le privé** : l'écart moindre en début de carrière s'accroît au fur et à mesure. Le statut de la Fonction publique n'est pas une barrière aux inégalités : progression de carrière plus lente pour gravir les échelons, gel de note pour certaines l'année de la maternité, pratique qui était quasi systématique pour les retraité.e.s actuelles, elles touchent moins de primes, elles font moins d'heures supplémentaires...
- ➔ **Des emplois à temps partiels**
- ➔ **Des carrières plus fréquemment interrompues** : ce sont les femmes qui en grande majorité s'occupent des charges familiales (enfants, personnes âgées, handicapé.e.s)
- ➔ **Une plus faible participation au marché du travail pour les plus âgé.e.s des retraité.e.s**



Mais la principale raison des inégalités est la **non-reconnaissance salariale des métiers à prédominance féminine dans nos secteurs de la Santé et de l'Action sociale**. Les hommes qui font ces métiers subissent aussi cette discrimination.

L'égalité, aussi bien pour les salarié.e.s que pour les retraité.e.s, doit être une réalité et rapidement ! Si elle était effective, ce serait plus de cotisations sociales pour la sécurité sociale : 20 milliards de plus !

Pour une retraite décente, il faut commencer par avoir des salaires décents !

- ➔ **Exigeons le retour de la péréquation salaires/retraites supprimée en 2003 : à chaque revalorisation d'un métier ou d'une profession, les retraité.e.s doivent en profiter immédiatement.**
- ➔ **Le minimum retraite ne doit pas être inférieur au SMIC.**



**LES RETRAITÉ.E.S DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE ONT TOUTES
LES RAISONS DE SE MOBILISER !**



8 MARS 2021

JOURNÉE DE LUTTE DES DROITS DES FEMMES

Les différentes réformes des retraites régressives touchent plus particulièrement les femmes : allongement de la durée de cotisations, report de l'âge de départ pour le taux plein, mise en place de la décote, calcul sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures, remise en cause de droits familiaux...

La réforme des retraites préparée par le président Macron pour un régime universel à points ne sert qu'à baisser nos retraites. Comme le montant de celles-ci dépendra des cotisations versées pendant toute la carrière, les femmes qui ont de bas salaires et des carrières interrompues risquent de voir leur pension diminuer encore plus que celles des hommes.

La pension de réversion est dans le « viseur du gouvernement » alors qu'elle permet aux femmes d'améliorer leur retraite en cas de veuvage.

Nous devons relever le défi et mener la lutte intergénérationnelle pour :

- UN SALAIRE ET UNE RETRAITE DÉCENTS
- UN DÉPART ANTICIPÉ À LA RETRAITE POUR LES MÉTIERS PÉNIBLES
- LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Les violences conjugales et les féminicides à l'égard des femmes seniors ne peuvent plus être un sujet passé sous silence. Exigeons de ne pas être oubliées des campagnes de prévention et de sensibilisation et des mesures de lutte contre les violences conjugales.



**LE 8 MARS 2021,
SYNDICATS ET ASSOCIATIONS FÉMINISTES
APPELLENT À LA MOBILISATION**

Manifestons femmes et hommes retraité.e.s contre les inégalités et soutenons la grève des première.e.s de corvée dont font partie nos collègues de la Santé et de l'Action sociale.



*Pour que la lutte continue,
je me syndique !*

Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :